

Treuil de levage de personnel

SECURITREUIL

Notice d'instructions _____

FR



356-9.11-3

Reproduction interdite

Sommaire

1. Avertissement général	p. 02
2. Présentation sommaire de l'appareil	p. 03
3. Manutention - Transport - Stockage	p. 06
4. Montage et mise en service	p. 06
5. Entretien et maintenance	p. 09
6. Dispositifs de sécurité	p. 11
7. Contre-indications d'emploi	p. 12
8. Vérifications réglementaires obligatoires par l'utilisateur	p. 13
9. Mise hors service	p. 13
10. Commande de pièces détachées	p. 14
11. Déclaration de conformité	p. 14
12. Annexes	p. 15
▪ A - Schémas électriques	
▪ B - Pièces de rechange	

1 – Avertissement général

Cet appareil est concerné par la réglementation européenne et plus particulièrement la directive Machine 2006/42/CE.

- Avant d'utiliser cet appareil, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.
- Cette notice d'instructions doit être conservée à la disposition de tout opérateur. Le constructeur fournira des exemplaires supplémentaires sur simple demande.
- Le Sécuritreuil permet de descendre le personnel en toute sécurité. Veuillez vous assurer que les opérateurs sont aptes à en assurer le fonctionnement aux conditions prévues dans cette notice. Ceci afin de préserver la sécurité des personnes et de l'environnement.
- N'utilisez jamais cet appareil pour lever une charge autre que du personnel.
- Avant chaque utilisation, l'opérateur vérifiera le bon état de l'appareil, de ses câbles, de son marquage, de son amarrage et de la liaison câbles/siège.
- Le constructeur décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation des appareils non prévues dans la présente notice ; ainsi que les conséquences de démontage, modifications ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances sans son accord écrit.
- Le Sécuritreuil n'est pas destiné aux travaux sur les immeubles (lave-façades, échafaudages volants...).
- La zone de travail de la nacelle doit se situer dans un espace clos à l'abri des turbulences (vent...).
- Le Sécuritreuil ne doit pas fonctionner en atmosphère explosive*.

*



- Pour les modèles avec émetteur Radio ATEX, seuls le siège et l'émetteur ATEX peuvent entrer en zone ATEX, la structure et les appareillages électriques doivent rester hors zone ATEX.
- Les émetteurs ATEX ne doivent être utilisés que dans des zones autorisées par leur plaquage.
- En zone ATEX, le siège ne doit en aucun cas entrer en contact avec les matériaux suivants : granite, aluminium, titane, magnésium.

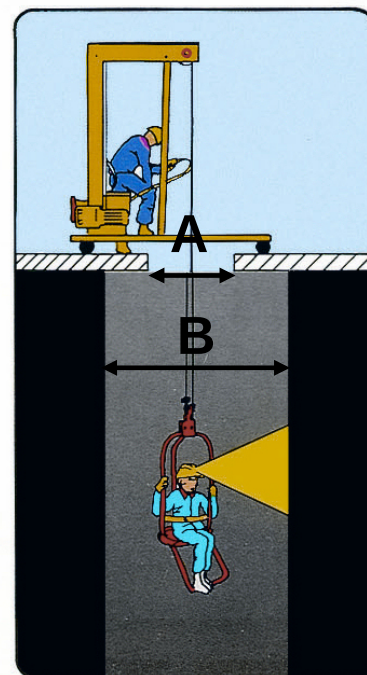
2 – Présentation de l'appareil

L'appareil Sécuritreuil permet de descendre le personnel en toute sécurité pour les visites d'entretien de silos, réservoirs, cellules, etc.

Il existe différents modèles suivant la hauteur de travail (25, 50 ou 70 m) ou le type de commande électrique de l'opérateur (à enrouleur ou à radiocommande (standard ou ATEX)).

A, Ø mini. conseillé : 800 mm

B, Ø mini. conseillé : 1000 mm

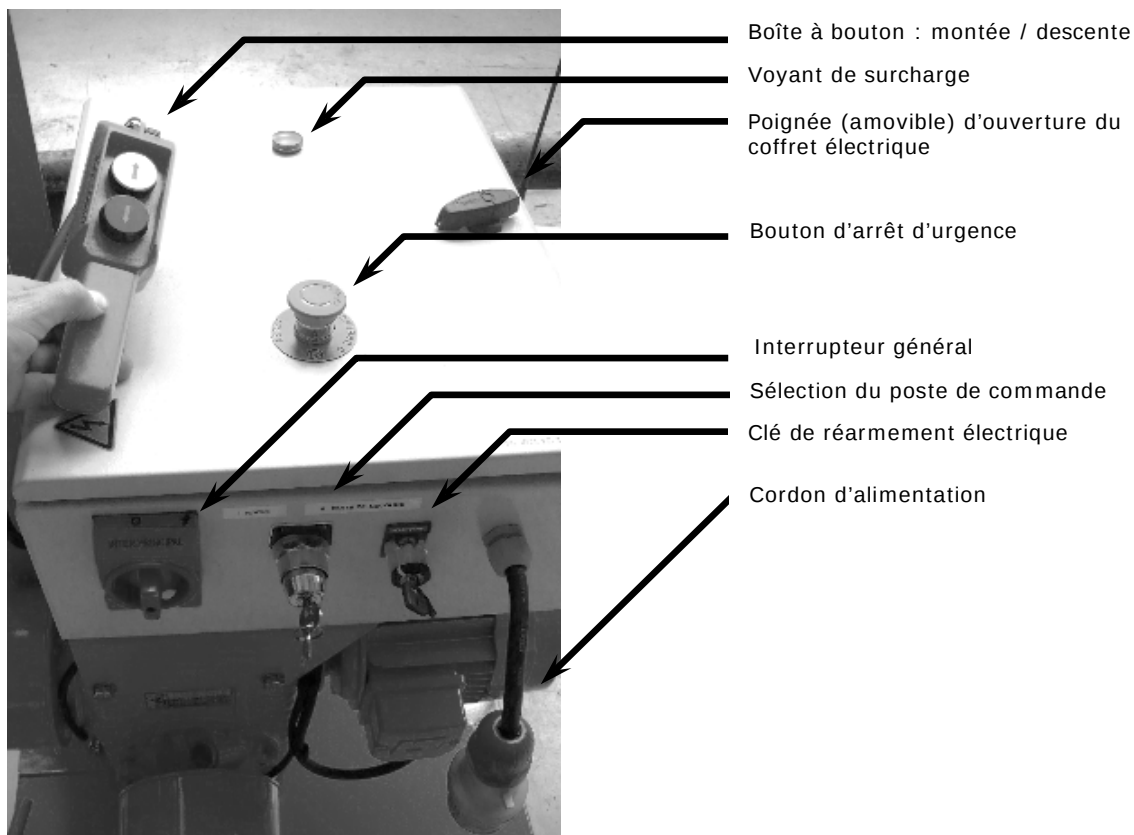


2.1. Descriptif technique :

- Structure rigide en acier mécano-soudé
- Tambours acier mécano-soudé
- Réducteurs à roue et vis sans fin à bain d'huile
- Moteur principal triphasé 230 / 400 volts 50 Hz - Puissance 0,75 kW
- Moteur couple de secours
- Freins électromagnétiques à courant continu 24 volts
- Appareillage électrique sous coffret étanche
- Télécommande en basse tension
- Fin de course haut et bas
- Détecteur de rupture et de mou de câble
- Hors course haut
- Limiteur de charge
- Manivelle de dépannage et déblocage du frein
- Roulettes de manutention
- Vérins d'horizontalité avec niveau à bulle
- Câbles antigiratoires Ø 4,32 mm - 19 x 7 - charge de rupture 1600 kg
- Siège en tube acier mécano-soudé avec arceau de protection, assise anatomique, ceinture de sécurité et repose pieds escamotable
- Suivant modèles : enrouleur de câble électrique (modèle E) - radio commande (modèles RC) – radio commande ATEX (modèles ATEX).

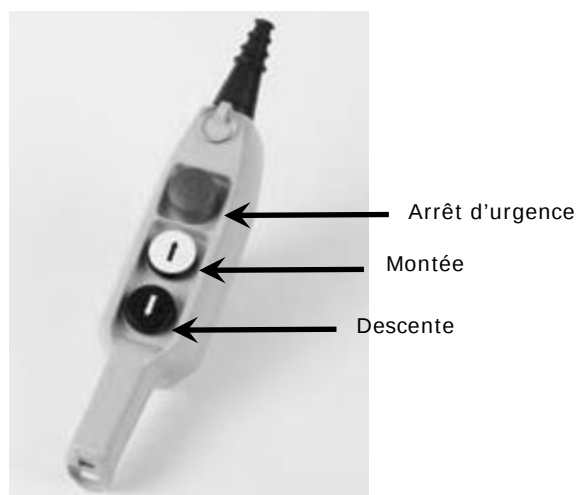
2.2. Descriptif des organes de commandes

Poste 1 : Opérateur surveillant à l'extérieur de la machine

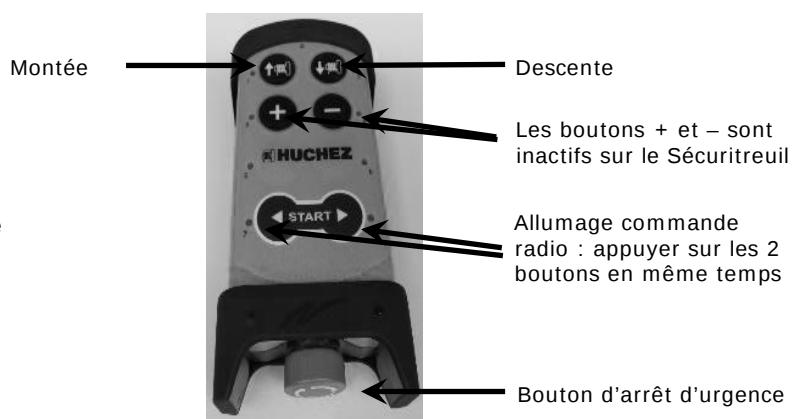


Poste 2 : Opérateur principal assis sur le siège

Version enrouleur (SCT 25 E) :



Version commande radio standard (SCT 25 / 50 / 70 RC) :



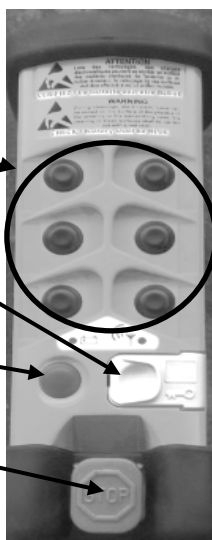
Version commande radio ATEX (SCT 25 / 50 ATEX) :

Bouton de montée et descente
(1er ou 2è ou 3è selon câblage)

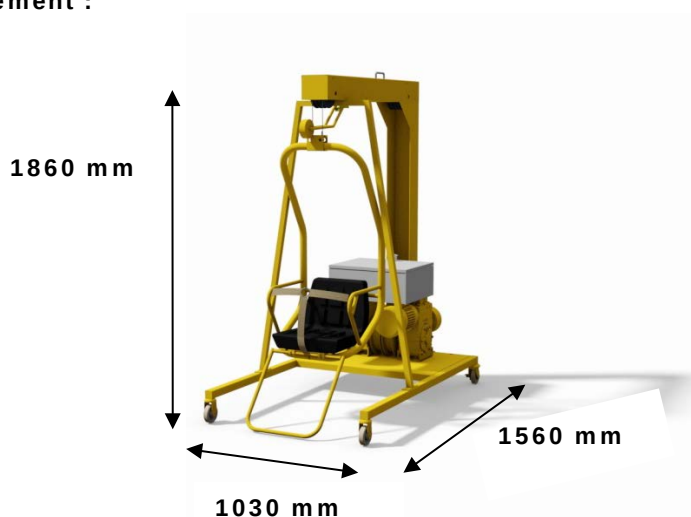
Clé de sécurité (contenant le code
d'association avec le récepteur de la
radiocommande)

Bouton d'allumage commande
radio.

Bouton d'arrêt d'urgence



2.3. Encombrement :



2.3. Modèles disponibles :

Type	Charge kg	Vitesse m / min	Moteur kW	Alimentation	Hauteur de travail m	Poids kg
SCT 25 E	125	9	0,75	3 Ph – 230/400 V	25	335
SCT 25 RC	125	9	0,75	3 Ph – 230/400 V	25	303
SCT 50 RC	125	9	0,75	3 Ph – 230/400 V	50	307
SCT 70 RC	125	9	0,75	3 Ph – 230/400 V	70	310
SCT 25 ATEX	125	9	0,75	3 Ph – 230/400 V	25	303
SCT 50 ATEX	125	9	0,75	3 Ph – 230/400 V	50	307

Pour les modèles SCT 25 ATEX et SCT 50 ATEX, l'émetteur de la radiocommande et le siège peuvent être utilisés dans les zones ATEX :

Ex II 1 GD

Ex ia IIB T5 Ga

Ex ia IIIC T100°C Da IP65

Tous les autres composants du Sécuritreur ne doivent en aucun cas être utilisés en zone ATEX (structure, treuils, appareillages électriques...)



2.4. Fonctionnement :

Lorsque les moteurs sont alimentés électriquement, les freins se desserrent, les moteurs entrent en rotation, entraînant les réducteurs et, finalement, les tambours.

2.5. Bruit

Niveau de pression acoustique pondéré A : 71 dB(A) +/- 2 dB

Valeur mesurée à 1 m de l'appareil, à une hauteur de 1.60 m, sur un Sécuritreuil version SCT 25 E chargé à 75 kg.

3 – Manutention - Stockage

Pour la manutention, il est possible d'utiliser l'anneau supérieur pour le déplacement vertical et les roulettes pour les déplacements au sol.

Comme tout appareil intégrant du matériel électrique, celui-ci doit être stocké, hors tension et revêtu de sa housse de protection, à l'abri des intempéries, à des températures comprises entre - 10° C et + 50° C.

4 – Montage et mise en service

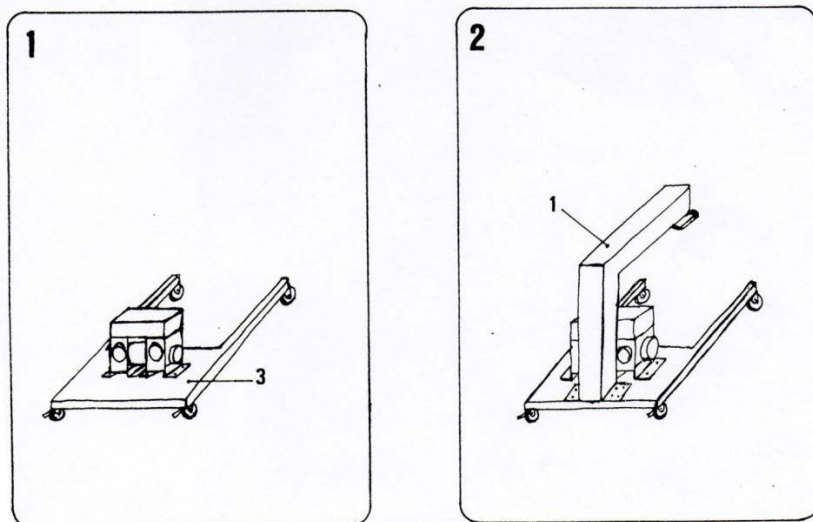
4.1. Remontage :

Lorsque l'appareil est livré en éléments séparés, suivre les instructions ci-dessous, en se reportant aux figures ci-dessous.

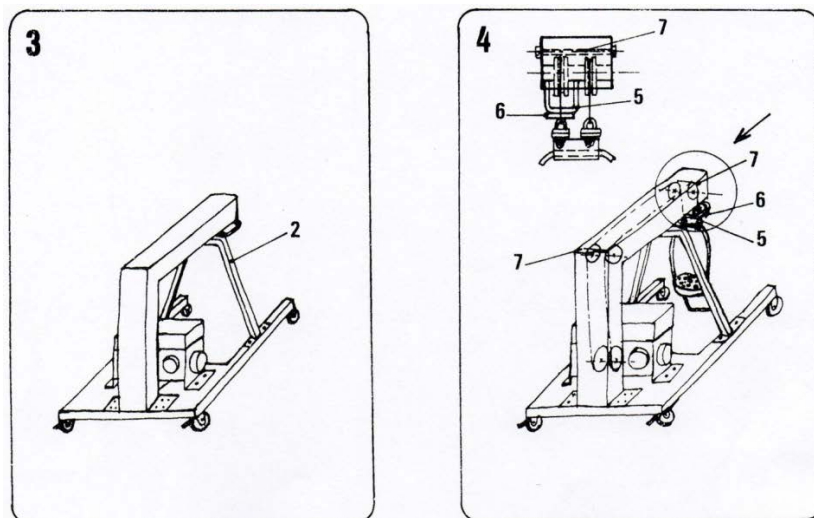
Le cas échéant, mettre en place les roues, en ayant soin de placer les roues pivotantes à l'arrière, et les immobiliser au moyen des vis fournies.

Procéder à l'assemblage des éléments 1 et 2 sur le châssis de base 3.

Utiliser impérativement la boulonnerie fournie à cet effet.



Après avoir démonté les anti-dégorgements 7, installer les câbles sur leurs poulies de renvoi, en maintenant leurs tensions sur les bobines pour éviter le foisonnement. Une fois le câble principal passé dans la fourchette de sécurité 5, fixer le disque de sécurité 6 sur ce câble. Accrocher le siège par ses deux fixations. Pour les appareils équipés d'une radio commande, installer l'antenne (située dans le coffret électrique) sur le récepteur et vérifier le bon fonctionnement de l'émetteur. Si nécessaire, changer la pile (9 volts).



4.2. Mise en service :

TRES IMPORTANT : s'assurer que l'installation électrique comporte un dispositif de protection à courants différentiels résiduels de 30 mA.



S'assurer que la structure et les appareillages électriques ne se trouvent pas en zone ATEX et que la mise à la terre est effective sur la prise d'alimentation.

L'appareil est prévu pour l'alimentation triphasée demandée lors de la commande. La tolérance admissible est de + ou - 10 %.

- Contrôler que l'interrupteur principal est bien sur la position "O" et amener l'alimentation sur la prise.
- Ouvrir le coffret électrique et repérer le relais d'ordre de phases marqué S M.

Le voyant de celui-ci doit s'allumer à la mise sous tension. Dans le cas contraire, intervertir les phases sur la prise d'alimentation jusqu'à ce que ce voyant s'allume.

En aucun cas, intervenir sur les bornes des moteurs.

TRES IMPORTANT : le fonctionnement de l'appareil est assuré **obligatoirement** par deux personnes.



En zone ATEX, le siège ne doit en aucun cas entrer en contact avec les matériaux suivants : granite, aluminium, titane, magnésium.

- Placer le Sécuritreuil sur une surface plane suffisamment résistante. Cette surface doit pouvoir résister à une pression de 350 kg sur chaque roue.
- Installer l'opérateur, qui doit intervenir, sur le siège et boucler la ceinture.

TRES IMPORTANT : Le verrouillage de la ceinture de retenue sur le siège est obligatoire durant toute la durée d'utilisation du Sécuritreuil.

- Déplacer le Sécuritreuil de manière à placer le siège et son occupant au-dessus de l'orifice de l'enceinte à visiter.
- Bloquer les roues pivotantes en appuyant sur leurs pédales respectives.
- Au moyen des vérins manuels et du niveau à bulle, régler l'horizontalité de l'appareil.
- Brancher l'alimentation et mettre l'interrupteur sous tension.

- L'appareil est prêt à fonctionner.

La montée ou la descente du siège peuvent s'effectuer soit par l'opérateur, au moyen de la commande placée sur le siège, soit par la personne qui assure obligatoirement la surveillance de la manœuvre, au moyen de la commande placée sur le châssis de l'appareil.

Le treuil ne doit pas être utilisé dans un lieu où l'éclairage ambiant n'est pas suffisant (lumière du jour, entrepôt éclairé). Dans le pire des cas, l'opérateur surveillant doit au moins être capable de lire les consignes sur le mât. Il est vivement conseillé à l'opérateur installé dans le siège de se munir d'une lampe frontale.

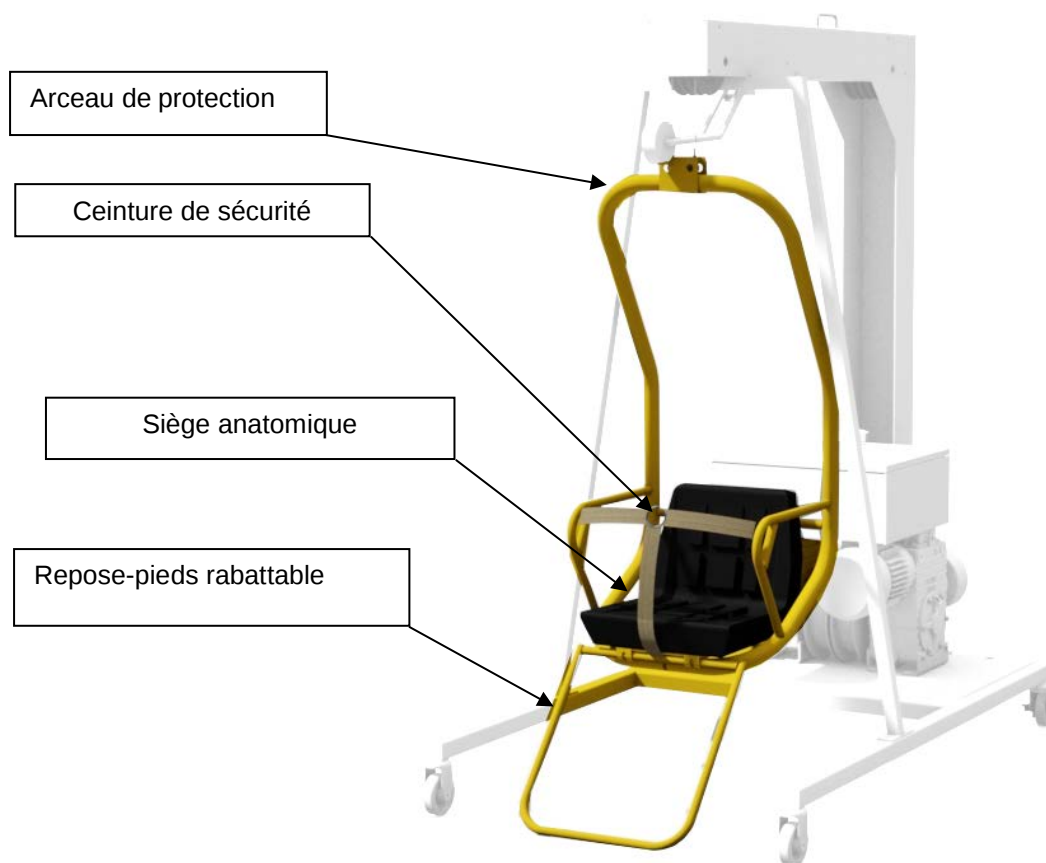


La batterie de l'émetteur ATEX peut être remplacée en zone ATEX mais ne doit en aucun cas être rechargée dans la zone.

TRES IMPORTANT : Il est interdit de sortir du siège autrement qu'en position haute et sur un sol ferme sécurisé.

4.3. Poste de travail

L'opérateur principal est installé dans le siège, l'opérateur de surveillance reste à côté de l'appareil. Description du poste de travail :



4.4. Mesures de protection individuelle

Port du casque obligatoire ainsi que verrouillage de la ceinture une fois l'opérateur embarqué installé sur le siège.

4.5. Risques résiduels



Si le siège doit pénétrer dans une zone ATEX au cours de son mouvement, l'opérateur doit s'assurer que tous les équipements qu'il transporte sont autorisés pour cette zone, notamment la radiocommande, les lampes, talkie-walkie, ainsi que les effets personnels (montre, téléphone...) et tout autre équipement susceptible d'amorcer une explosion.

Malgré les mesures de sécurité prises de la conception à la fabrication, malgré toutes les mesures de protection qui peuvent être prises, il peut subsister des risques pouvant apparaître si les opérateurs ne respectent pas les instructions de ce manuel.

De manière générale, il ne faut pas toucher aux organes mobiles, ni au coffret électrique, ni aux moteurs. Pour intervenir sur ces pièces, l'appareil ne doit plus être en charge et ne plus être sous tension. Se munir impérativement de gants pour intervenir sur les poulies et le câble.

Avant l'utilisation, s'assurer que le conduit dans lequel l'opérateur doit descendre ne présente pas de rétrécissement susceptible de coincer le siège, ce qui pourrait causer une défaillance de l'appareil et provoquer de graves dégâts.

4.6. Conditions de stabilité

Que ce soit en utilisation, en manutention ou en stockage, l'appareil doit toujours être en position verticale.

5 – Entretien et maintenance

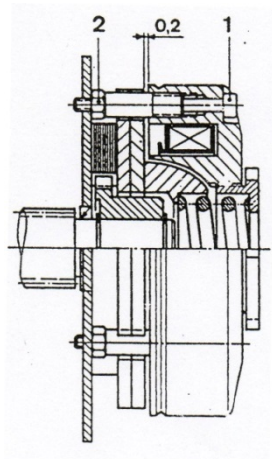
5.1. Graissage

A chaque utilisation :

- Vérifier le niveau d'huile des réducteurs - Quantité 3 litres
- Vérifier l'état des câbles et la liaison câbles/siège
- Effectuer une vidange des réducteurs tous les ans
- Tous les cinq ans, faire effectuer une vérification complète par le constructeur ou par du personnel agréé par celui-ci.

Huile d'origine : Mobil Glygoy LE30

5.2. Frein



Périodiquement, dépoussiérer le frein et régler l'entrefer dès que celui-ci dépasse 0,3 mm
Pour cela, utiliser une cale d'épaisseur de 0,2 mm et agir sur les vis 1 et écrous 2.

5.3. Limiteur de charge

Attention : ne pas modifier les paramètres sans en avertir le constructeur.
En cas de dérèglement du limiteur de charge, les valeurs par défaut sont :

Overcurrent	M
I Value	25 %
Hystérésis	15 %
Ti	0 s
Tt	1 s

Si le limiteur doit être recalibré, il faut placer une charge de 130 kg dans le siège, ajuster le bouton « I Value » en diminuant la valeur jusqu'à ce que le système se coupe. Vérifier ensuite que le système ne se coupe pas avec une charge de 125 kg.

5.4. Câbles

A chaque vérification d'entretien, contrôler l'état des câbles et leurs fixations.

Utiliser impérativement des gants pour manipuler les câbles et les poulies.

Il est pratiquement impossible de faire une liste complète de tous les dommages mécaniques auxquels les câbles pourraient être assujettis.



Cage d'oiseaux (câble antigiratoire) causée par l'usure des poulies.



Âme saillante causée par des chocs lors du travail sous charge, l'accumulation de torsions pendant l'installation, l'utilisation inadéquate d'un câble au regard de l'application.

La liste ci-dessus est non-exhaustive. Aucun de ces dommages n'est par contre réparable.

Le câble doit également être remplacé si l'on trouve un certain nombre de fils cassés (rupture de fatigue), ce qui indiquerait que le câble a atteint sa limite de fatigue et sa durée de vie.



Dans le cas du Sécuritreur, le câble est antigiratoire, il a un diamètre de 4.32 mm nominal, il est constitué de 19 torons de 7 fils chacun. Le critère de dépose pour ce type de câble est de 4 fils cassés maximum sur une longueur de 130 mm ou 2 fils cassés consécutifs en moins de 26 mm.

Procédure de remplacement :

- En levant manuellement la fourchette de sécurité 5 (Fig. 4, page 7), dérouler les câbles jusqu'à l'arrêt de l'appareil.
- Retirer le capot de fin de course bas et débloquer l'écrou immobilisant l'index de coupure.
- Finir de dérouler le ou les câbles.
- Démonter la protection supérieure du tambour et desserrer les câbles.
- Fixer le ou les nouveaux câbles.
- Enrouler trois tours sur les bobines.
- Positionner l'index du fin de course bas en coupure du contact électrique et bloquer son écrou d'immobilisation.
- Remonter le capot de fin de course.
- Finir l'enroulement du ou des câbles sous tension en surveillant l'enroulement sur la ou les bobines.

5.5. Enrouleur à ressort (version SCT25E)

AVERTISSEMENT ! Le produit est constitué d'un ressort sous contrainte qui peut brusquement se relâcher et causer des blessures corporelles.
Le démontage éventuel doit être effectué par un opérateur compétent ayant été familiarisé avec ce type de produit.

6 – Dispositifs de sécurité

L'appareil est équipé des dispositifs suivants :

- Treuil de secours
- Fin de course haut
- Fin de course bas
- Hors course haut
- Interrupteur de mou de câble principal
- Levage manuel de secours avec sécurité électrique
- Limiteur de charge

Pour tout remplacement de l'un de ces dispositifs, se renseigner auprès du constructeur

Si, en cours d'utilisation, un arrêt de l'appareil est constaté, il faut, après avoir coupé l'alimentation générale, effectuer les opérations suivantes :

Causes de pannes possibles	Remèdes
▪ Panne de secteur	▪ Contrôler l'alimentation
▪ Fusible défectueux	▪ Le déceler et le remplacer
▪ Relais thermique déclenché	▪ Le réenclencher en appuyant sur le bouton rouge du relais thermique
▪ Arrêt du siège en position haute : descente impossible	▪ Vérifier le contact de fin de course haut, enclencher manuellement le contacteur marqué C.L. et appuyer en même temps sur le bouton descente. Si nécessaire, vérifier le contacteur de descente.
▪ Arrêt du siège en position basse : montée impossible	▪ Pour remonter, lever manuellement la fourchette de sécurité 5 (jusqu'à l'horizontale) et appuyer en même temps sur le bouton montée. Si nécessaire, vérifier le contacteur de montée. Refaire le réglage de fin de course bas (voir § Remplacement des câbles).
▪ Rupture du câble principal	▪ Le siège doit être remonté manuellement. Pour cela : - Démonter le capot rouge du frein - Prendre la poignée de déblocage et visser sur l'étrier du frein - En levant le cliquet anti-retour, introduire la manivelle sur l'axe situé au centre du frein et visser la vis papillon. En agissant sur la poignée du frein, tourner la manivelle dans le sens horaire.

6.1. Descriptif des sécurités

▪ Hors course haut - Mou de câble

La détection est assurée par un palpeur (fourchette) équipée d'une came agissant sur deux contacts électriques provoquant la coupure des contacteurs de ligne.

▪ Levage manuel de secours

La manivelle est équipée d'un cliquet anti-retour. L'ouverture du capot d'accès à ce dispositif provoque la coupure des contacteurs de ligne empêchant tout risque de remise en fonctionnement intempestive.

▪ Limiteur de charge

La surcharge est détectée par le voyant rouge situé sur l'armoire électrique. Il est impératif de remédier à ce défaut avant la remise en service.

Après cette opération, remettre le circuit sous tension au moyen du bouton à clé de réarmement.

Cette sécurité étant réglée et repérée en usine, toute intervention doit être soumise à

l'autorisation du constructeur.

▪ Manœuvre de sauvetage

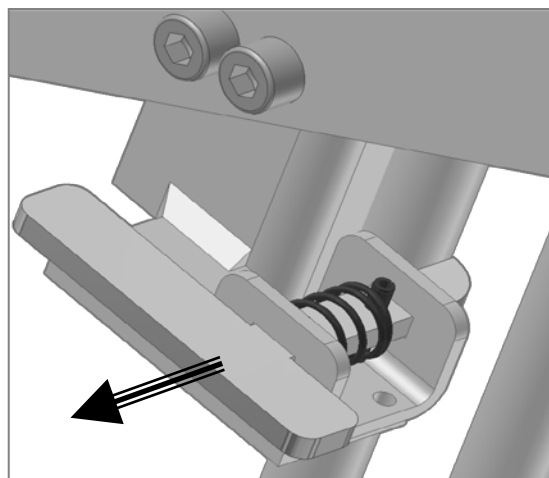
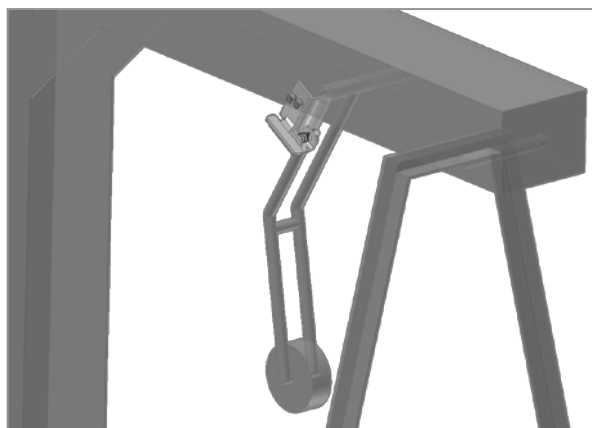
La remontée de l'opérateur placé sur le siège s'effectue au moyen de la boîte de commande placée sur le châssis de l'appareil. Pour cela, le surveillant doit commuter le sélecteur à clé des organes de commande sur la position II.

▪ Blocage du mou de câble (ou maintien du mou de câble)

Lorsque le câble se détend brusquement, ou lorsqu'il se rompt, la fourchette de mou de câble pivote fortement jusqu'à une butée munie d'un cliquet qui va la maintenir.



- Si le déclenchement du mou de câble est dû à une rupture du câble, l'opérateur surveillant doit remonter l'autre opérateur (sur le siège) à l'aide de la manivelle de dépannage avant d'intervenir sur quoi que ce soit d'autre sur l'appareil.
- Si le déclenchement est dû à une détente du câble (le siège est posé), il faut débloquer le mou de câble à l'aide de la manette (voir photos ci-dessous)



7 – Contre-indications d'emploi

Avant toute utilisation, s'assurer qu'il n'existe aucune cause de surcharge.

Nous vous mettons en garde contre toutes les utilisations ou les manipulations fautives interdites ci-dessous :

Il est interdit :

- de lever des charges supérieures en poids à la charge nominale indiquée sur la plaque de l'appareil (125 kg) ;
- de dévider complètement les tambours (conserver 2 à 3 enroulements résiduels) ;
- de lever ou descendre plus de une personne ;
- de tirer en biais ;
- de faire balancer le siège ;
- de placer l'appareil sur une surface inclinée ;
- d'utiliser des câbles ne correspondant pas, en diamètre et texture, aux spécifications de la présente notice ;
- d'utiliser des câbles détériorés ou avec des épissures ;
- d'utiliser un siège autre que celui d'origine ;
- de s'installer dans le siège sans verrouiller dans le même temps la ceinture, et ce pendant toute la durée d'utilisation du Sécureitreuil ;
- d'introduire des objets dans les pièces en mouvement ;
- d'intervenir sur des appareils en fonctionnement ;
- d'intervenir sur des appareils sous tension ;
- d'utiliser les appareils pour d'autres opérations que celles auxquelles ils sont destinés ;
- de fatiguer le câble de la boîte à boutons par des torsions inutiles (risque de rupture de fil) ;
- de pianoter sur la boîte à boutons (échauffement du moteur et de l'appareillage électrique) ;
- d'utiliser les appareils à des températures inférieures à - 10°C ou supérieures à 50°C.
- d'utiliser en zone ATEX du matériel non autorisé.
- de sortir du siège du Sécureitreuil autrement qu'en position haute et sur sol ferme sécurisé.

8 – Vérifications réglementaires obligatoires par l'utilisateur

Ce treuil a été testé en usine :

- en épreuve dynamique, au coefficient 1,2
- en épreuve statique, au coefficient 1,5.

Une vérification périodique d'entretien est nécessaire au moins une fois par semestre.

Les utilisateurs sont tenus de se conformer aux normes en vigueur dans leur pays.

En ce qui concerne la France :

Arrêté du 1^{er} mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et aux accessoires de levage :

Les modifications de la réglementation relative à l'utilisation et aux vérifications des appareils et accessoires de levage, entrées en vigueur depuis le 1^{er} avril 2005, imposent à tous les utilisateurs de nouvelles obligations :

- L'examen d'adéquation qui consiste à vérifier que l'appareil de levage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'appareil définies par le fabricant.
- L'examen de montage et d'installation qui consiste à s'assurer que l'appareil de levage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice d'instructions du fabricant,
- Les visites générales périodiques qui comportent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.
- Les vérifications de mise ou remise en service en cas de changement de site d'utilisation, de changement de configuration ou des conditions d'utilisation sur un même site, à la suite d'un démontage suivi d'un remontage de l'appareil de levage, après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant les organes essentiels de l'appareil de levage, à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel de l'appareil de levage.
- Le carnet de maintenance (arrêté du 2 mars 2004 applicable au 1^{er} avril 2005) où doivent être consignées les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations du fabricant de l'appareil et toute autre opération d'inspection, d'entretien, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil. Pour chaque opération sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes et, le cas échéant, des entreprises les ayant effectués, la nature de l'opération et, s'il s'agit d'une opération à caractère périodique, sa périodicité. Le carnet de maintenance des treuils de levage HUCHEZ peut être téléchargé sur notre site www.huchez.fr à la rubrique « Service après-vente ». Un exemplaire vous est cependant proposé au niveau des annexes de cette notice.
- L'exécution des vérifications est soumise au respect d'un protocole et ont un objectif de maintenance préventive visant à déceler toute détérioration ou défectuosité susceptibles de créer un danger.

9 – Mise hors service

Lorsque le matériel présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a obligation pour l'utilisateur d'assurer l'élimination du matériel, à savoir : mise hors d'état de fonctionner, éventuellement démontage.

10 – Commande de pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, et dans le but de vous satisfaire dans les délais les plus brefs, ainsi que pour une meilleure interprétation de nos services :

Veuillez nous indiquer lors de votre commande les caractéristiques suivante :

- le type et la force de l'appareil (inscrits sur la plaque signalétique)
- le numéro et l'année de fabrication (inscrits sur la plaque signalétique)
- le numéro ou la désignation des pièces désirées (vues éclatées),
- spécialement pour la vis sans fin et la roue creuse du réducteur : le rapport qui est gravé dans ces pièces,
- dans certains cas, pour les engrenages du réducteur, le nombre de dents.

Les joints d'étanchéité ne sont livrés qu'en jeu complet.

11 – Déclaration de conformité CE



CE

DECLARATION DE CONFORMITE

R03.37

Nous déclarons que la machine désignée ci-dessous correspond tant dans sa conception que dans sa construction aux exigences pertinentes de la Directive Machines 2006/42/CE et de la Directive CEM 2004/108/CE et qu'elle satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de l'annexe figurant à la fin du titre Ier du livre III de la quatrième partie du code du travail.

Le dossier technique de la machine est constitué par le signataire de la présente déclaration. La validité de cette déclaration cessera en cas de modification ou élément ajouté n'ayant pas bénéficié précédemment de notre accord.

De plus, la validité de cette déclaration cessera si l'utilisation de la machine n'est pas conforme aux instructions de sa notice, et si elle n'est pas vérifiée régulièrement.

Type d'appareil : Treuil de levage de personnel

Modèle :

Force :

N° de série :

Fonction : ☐ Levage de personnel

Assurance qualité : ISO 9001 (n° d'enregistrement du certificat : FQA 9911492)

Attestation d'examen CE de type délivrée par 0060 APAVE – 13 à 17, rue Saineuve – 75854 Paris Cedex 17
N° d'attestation : 0060 / 5160 / 760 / 10/15 / 0003

Matériel livré :

☐ avec câble	☐ hauteur de levée 25 m
	☐ hauteur de levée 50 m
	☐ hauteur de levée 70 m
☐ avec enrouleur 25 m	
☐ avec radiocommande 25 m	☐ avec radiocommande 50 m
☐ avec émetteur de la radiocommande conforme à la directive ATEX 94/9/CE	☐ avec émetteur de la radiocommande conforme à la directive ATEX 94/9/CE



II 1 GD
Ex Ia IIB TS Ga
Ex Ia IIIC T100°C Da IP65



II 1 GD
Ex Ia IIB TS Ga
Ex Ia IIIC T100°C Da IP65

☐ avec radiocommande 70 m

et avec une notice d'utilisation.

Fait à Ferrières,

Antoine HUCHEZ,
Président

www.huchez.fr
HUCHEZ S.A.S.
ZAC de l'Industrie
60250 Ferrières (France)

Tél : +33 (0)3 44 51 11 33
Fax : +33 (0)3 44 51 13 13
contact@huchez.fr

S.A.S. au capital de 100.000€
RCS 502099-501 020 482
TVA FR 80 528 020 482



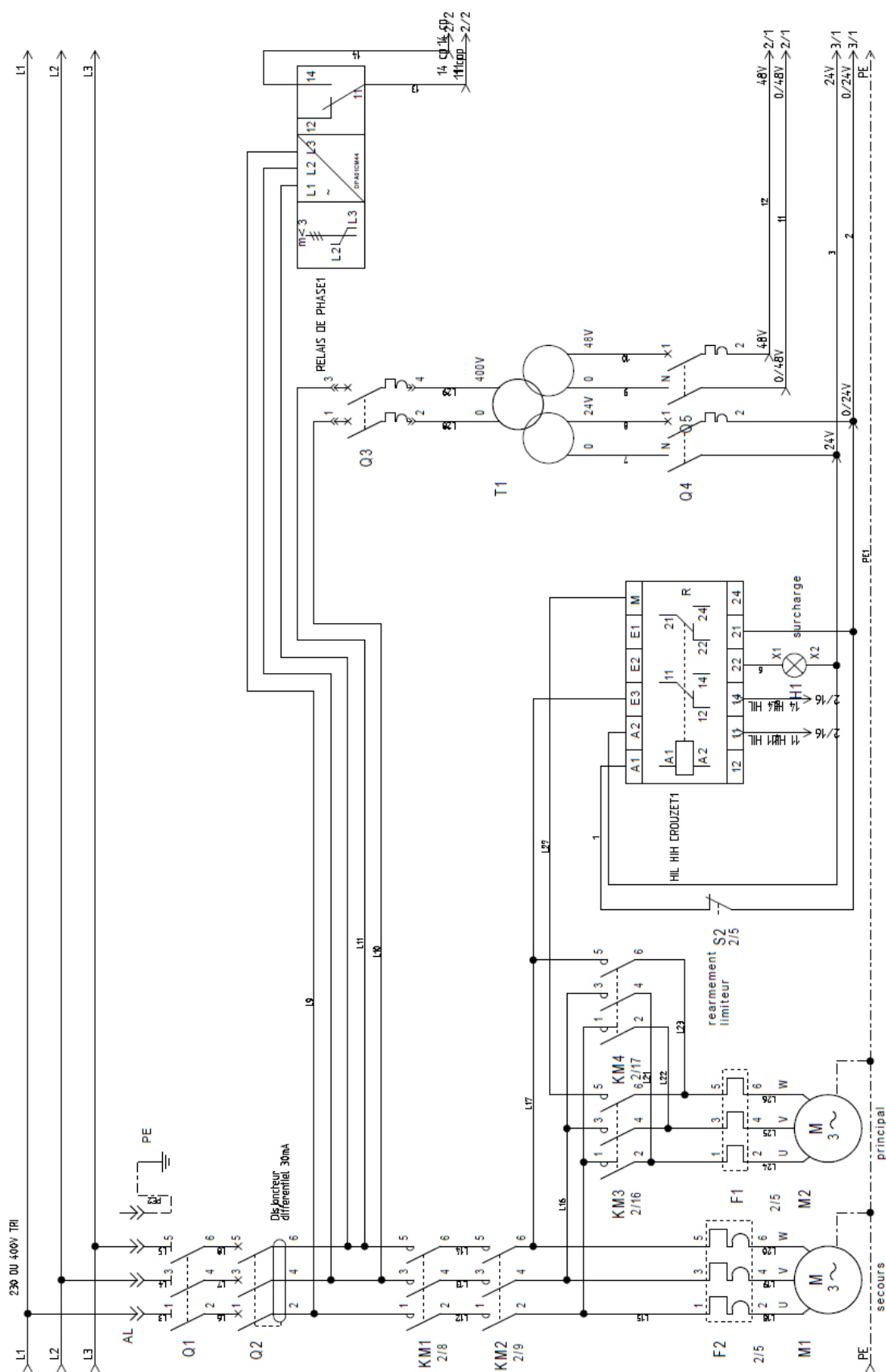

12 - Annexes

A – Schémas électriques

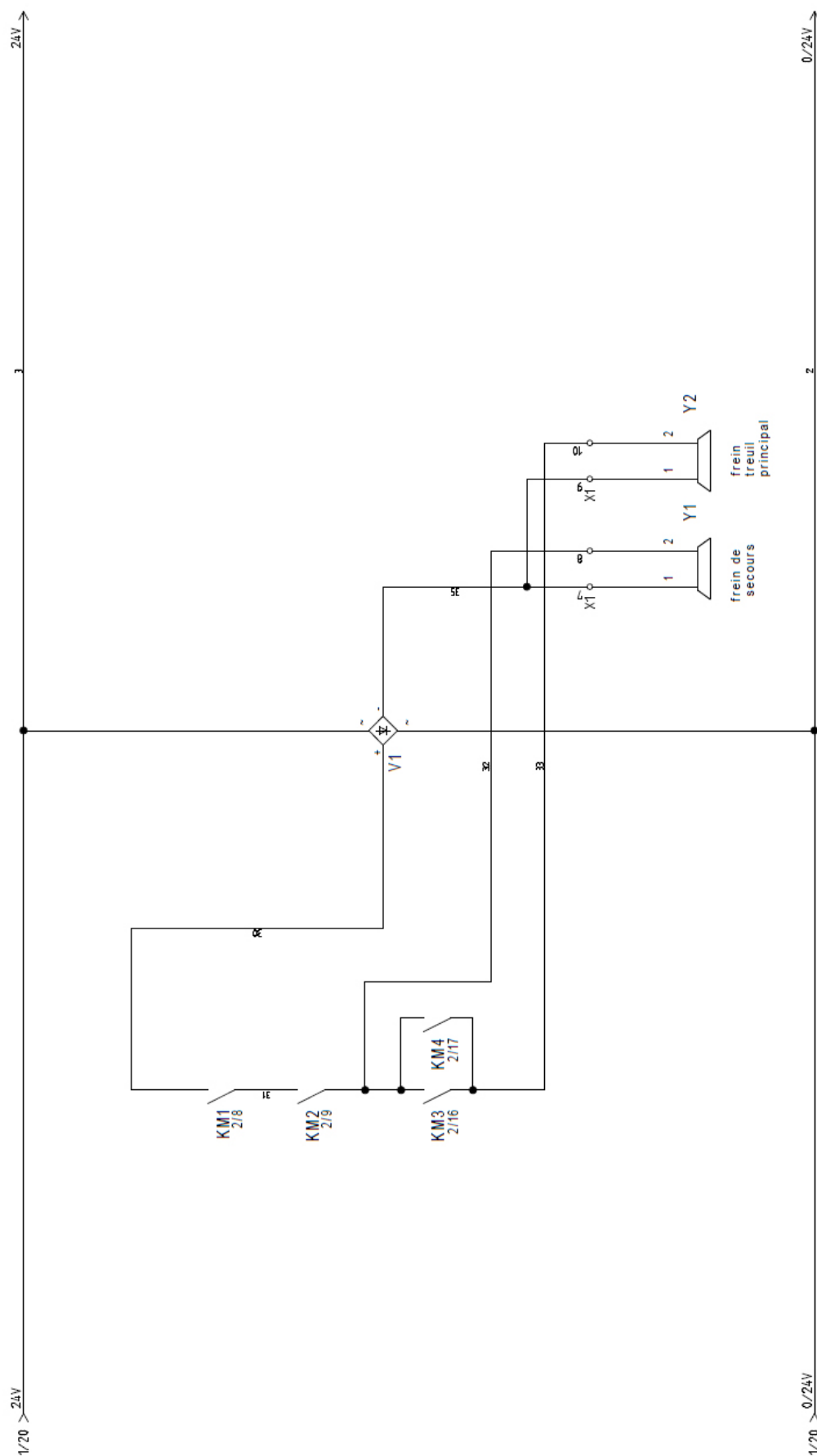
B – Pièces de rechange

A – Schémas électriques

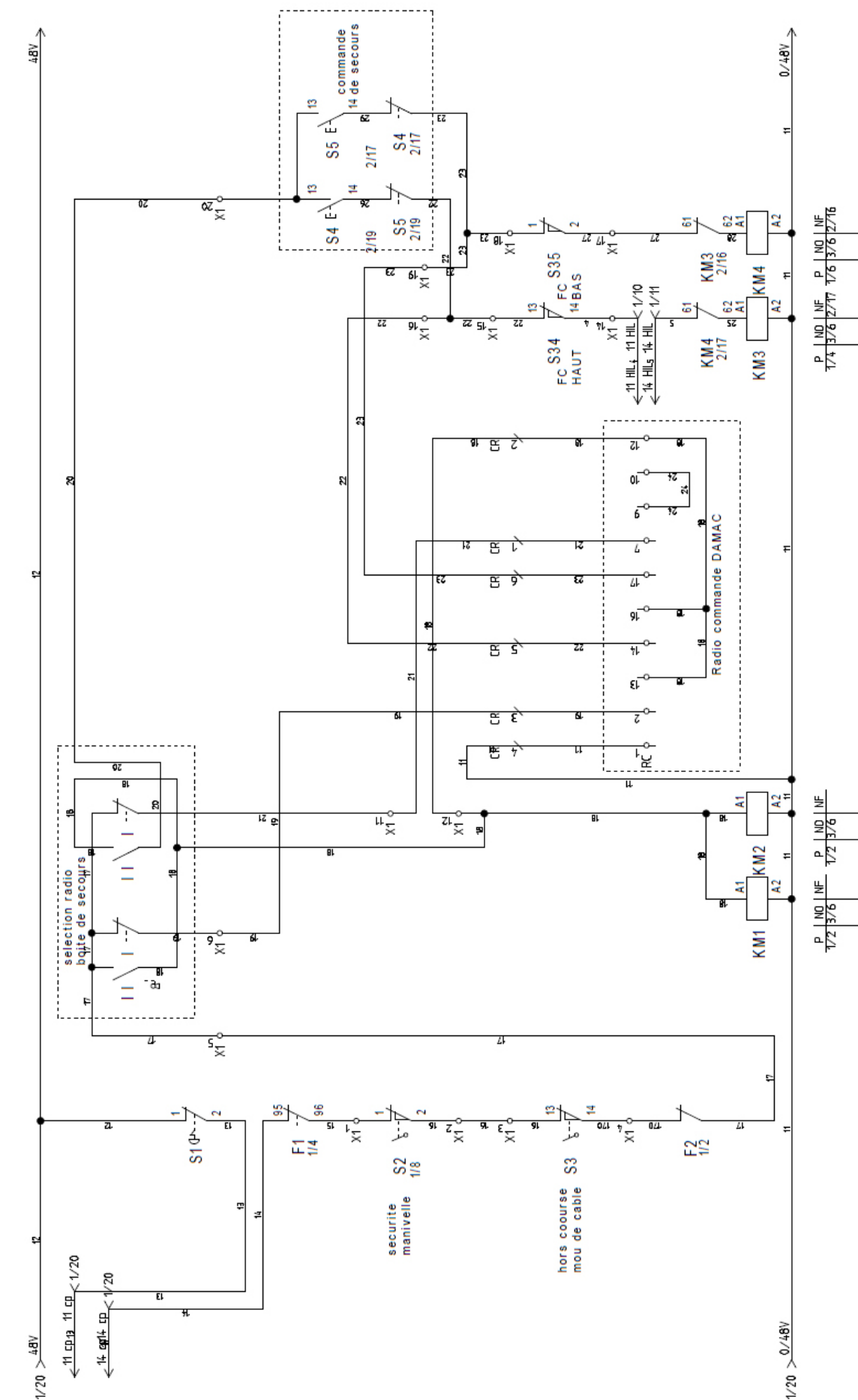
SCT Enrouleur (1/3)



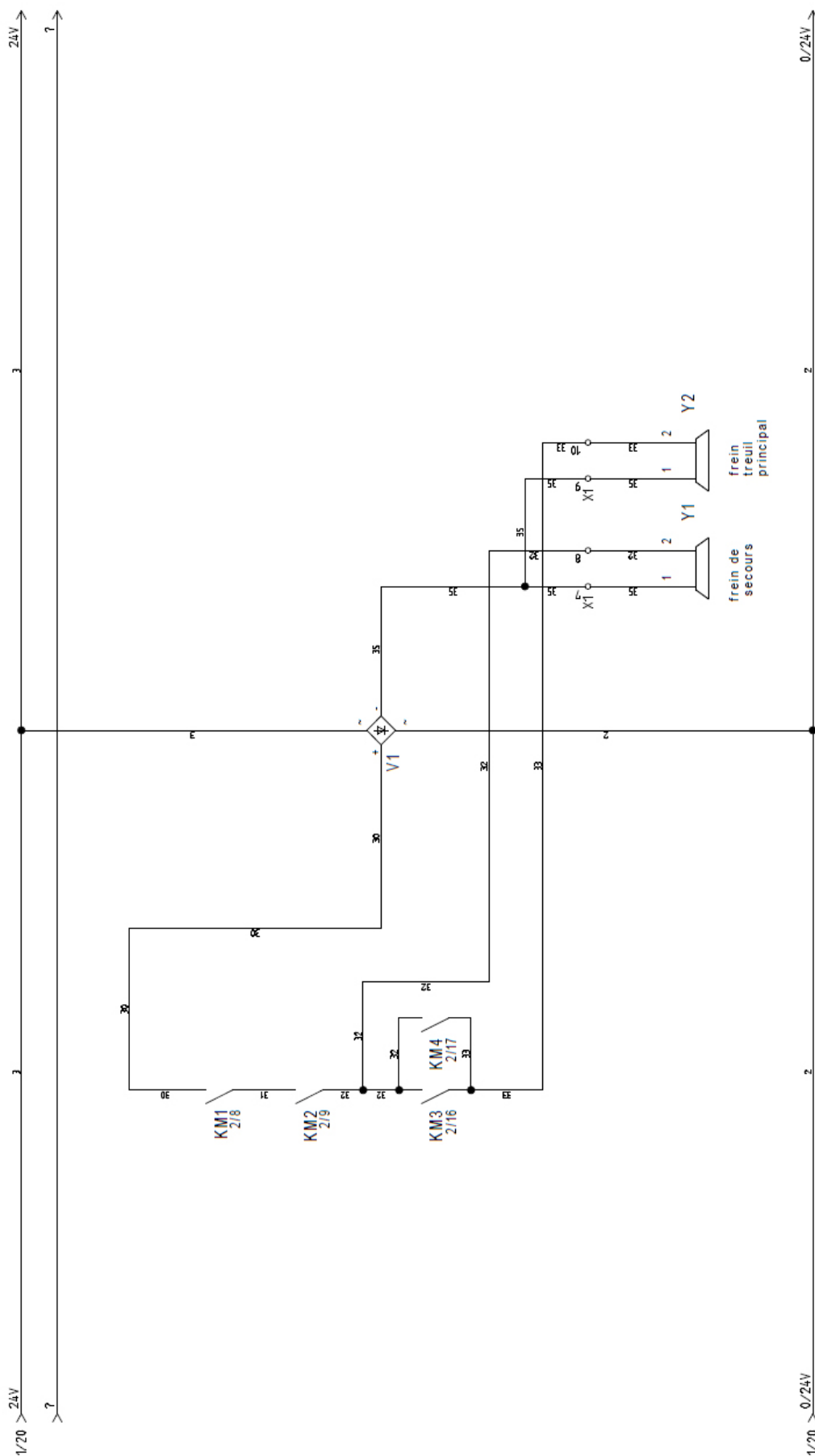
SCT Enrouleur (3/3)



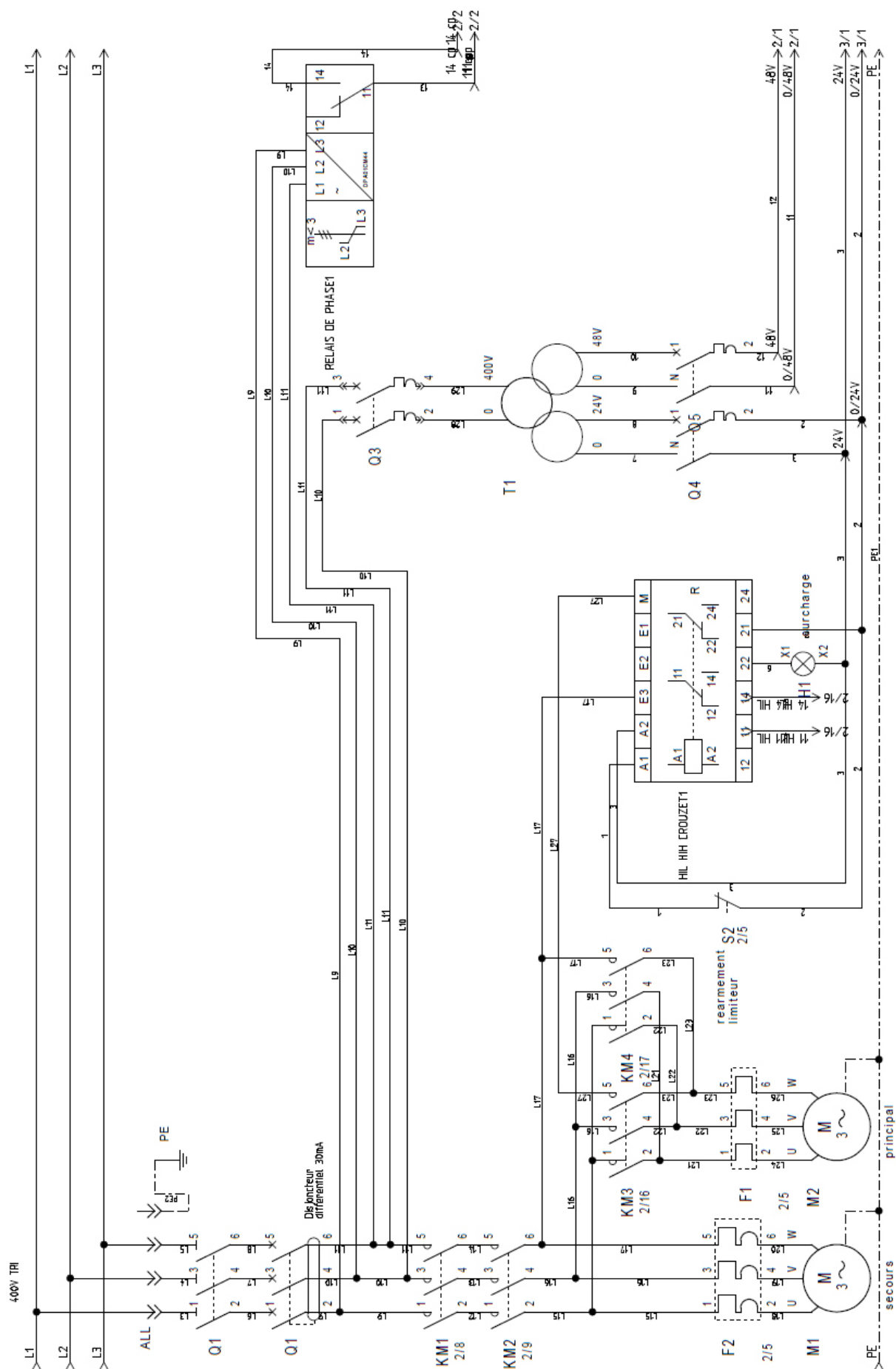
SCT Radio standard (2/3)



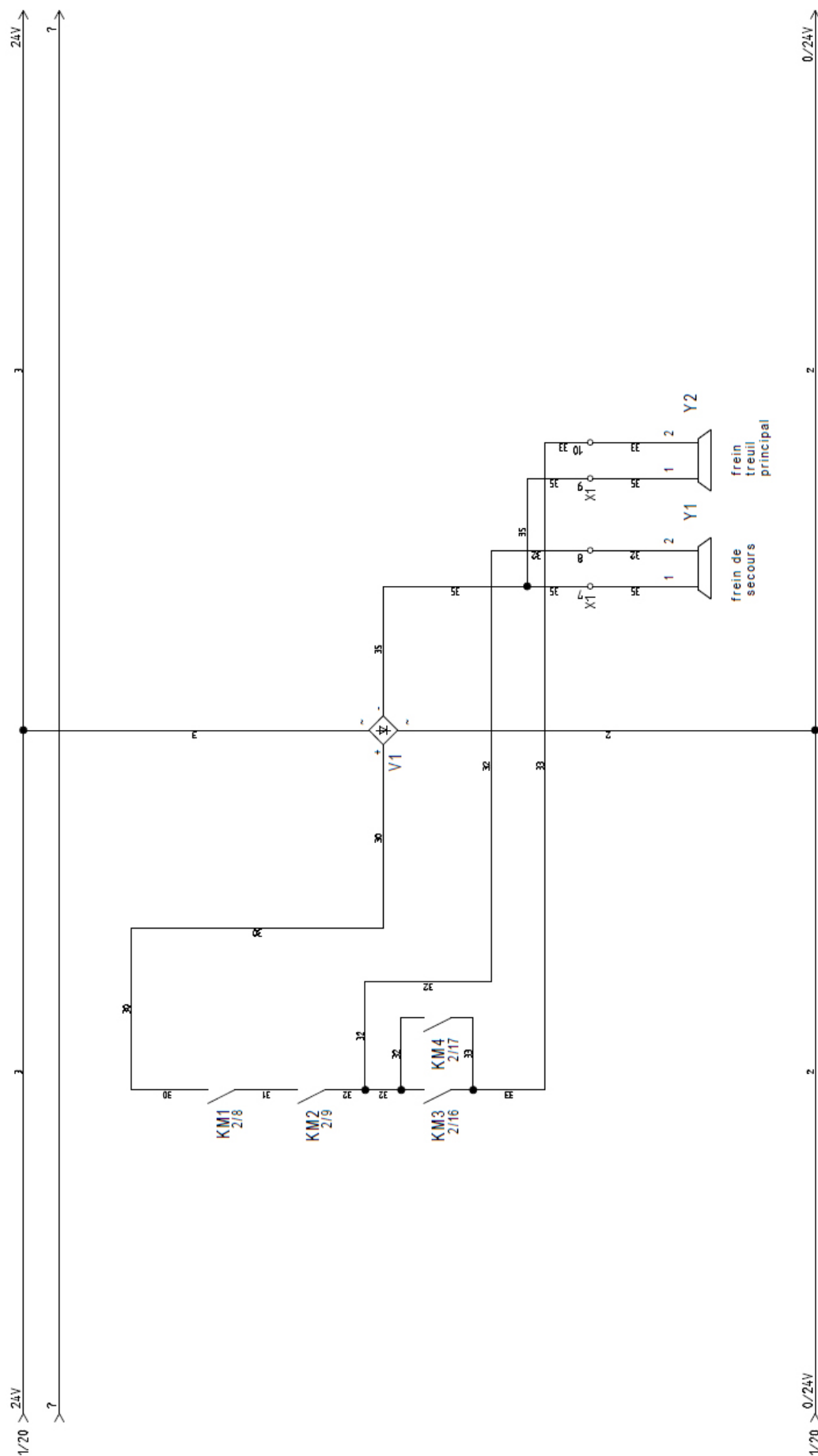
SCT Radio standard (3/3)



SCT Radio spécifique ATEX (1/3)

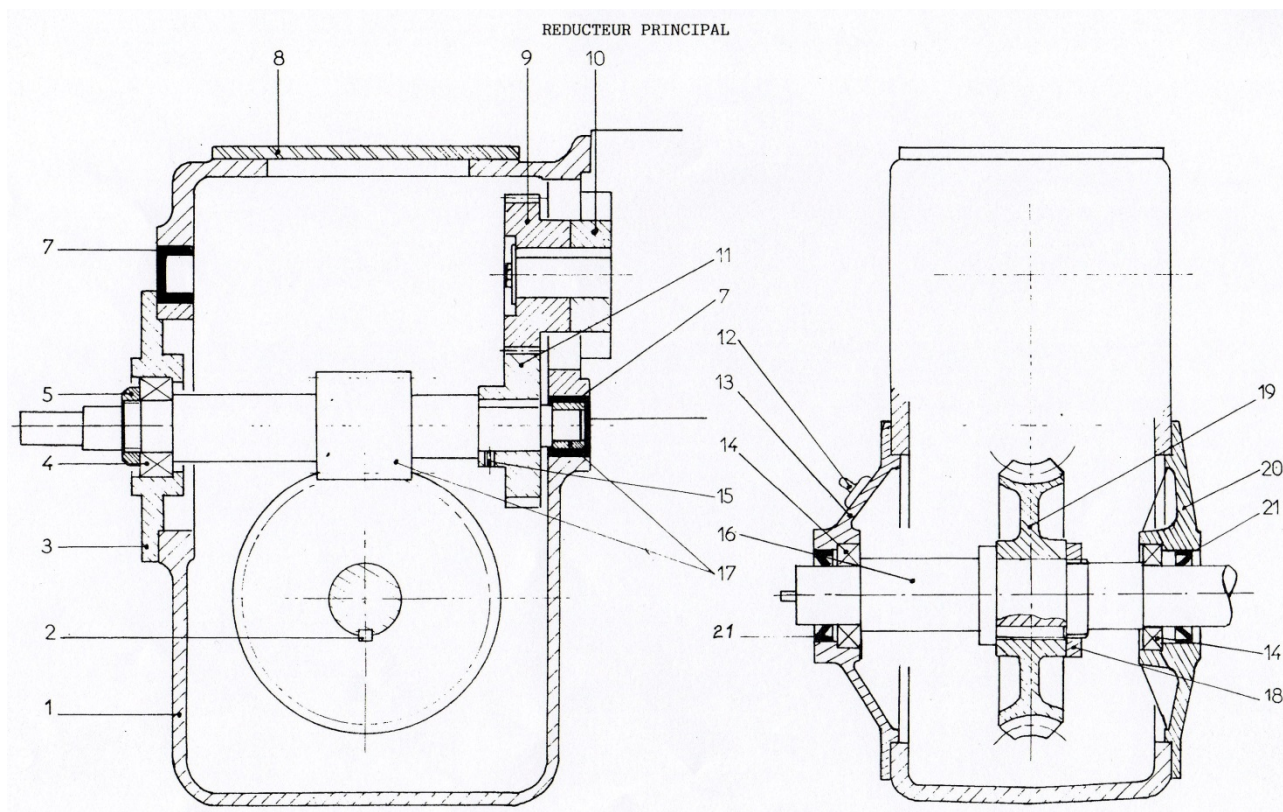


SCT Radio spécifique ATEX (3/3)



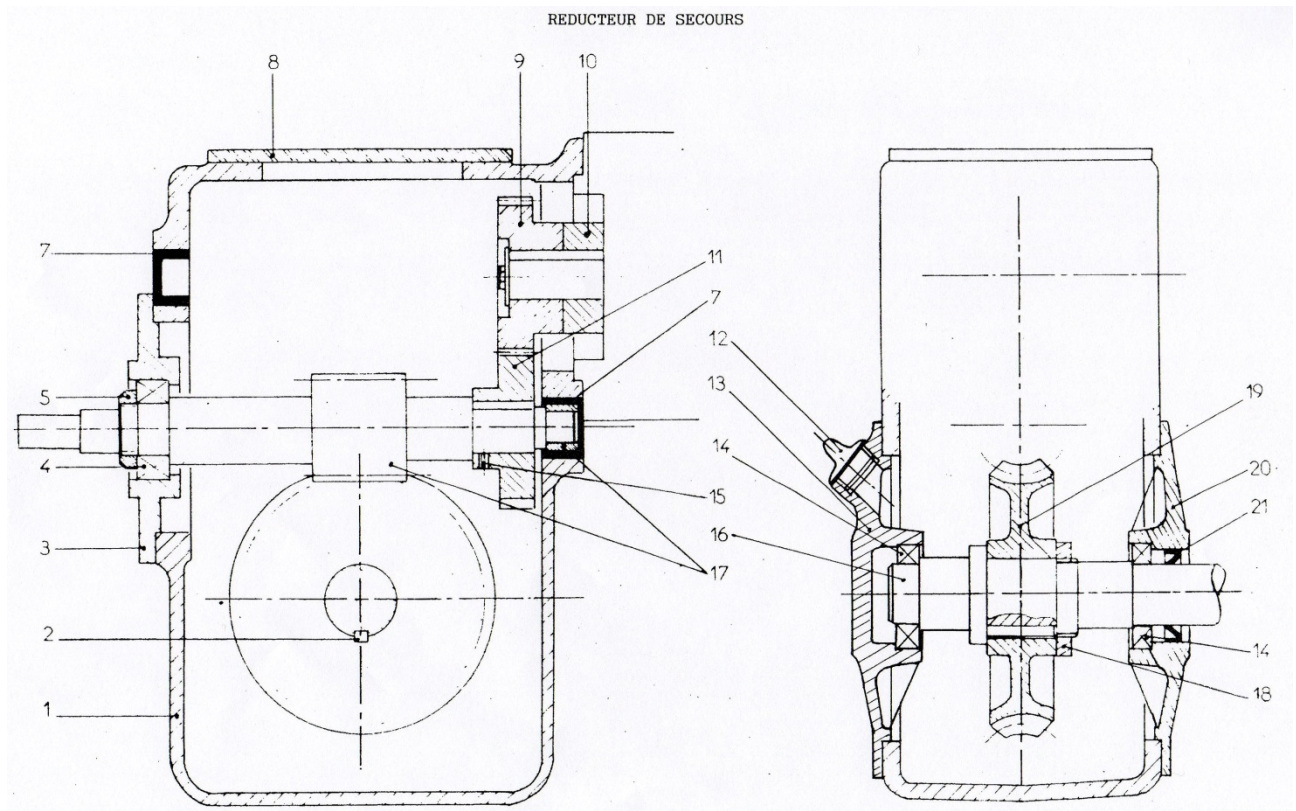
B – Pièces de rechange

Réducteur principal



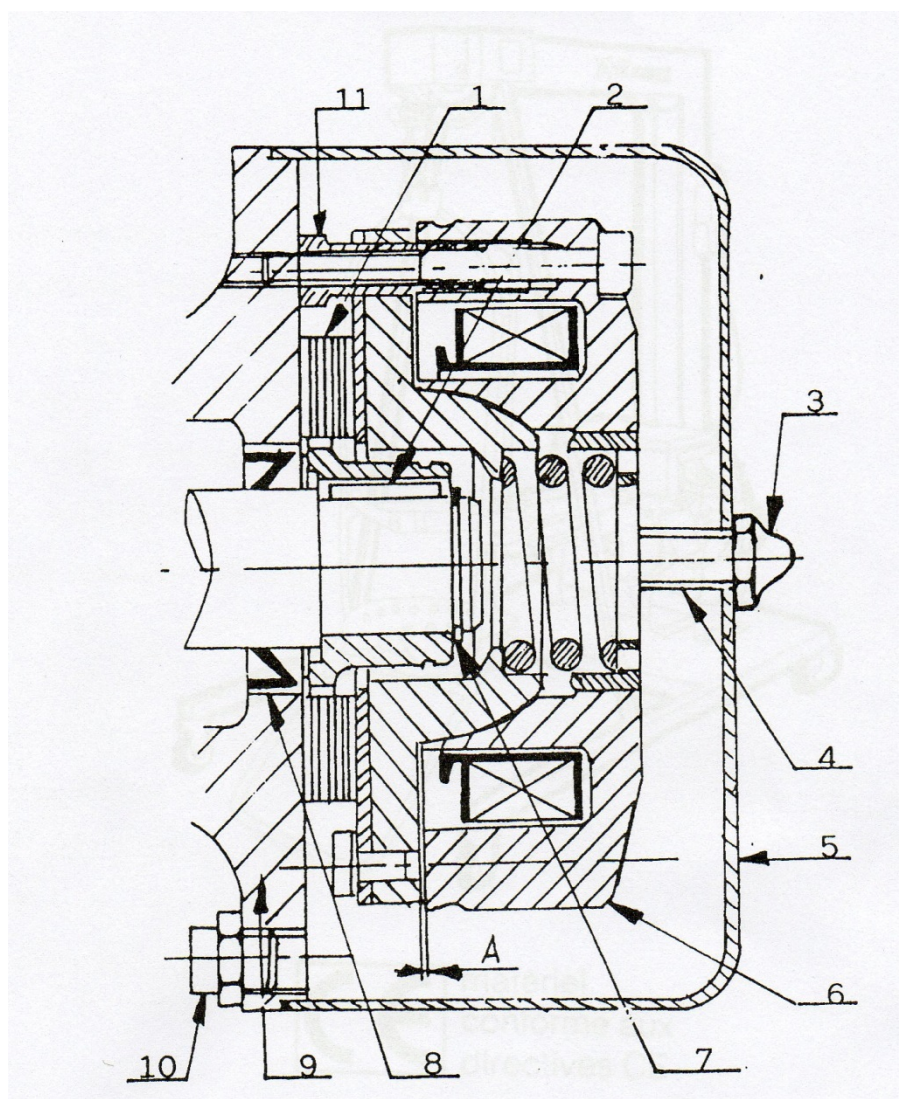
Repères	Numéros	Désignation
1	2815-130 S	Carter
2	13230	Clavette 8 x 7 x 35
3	2815-18 F	Flasque
4	6305	Roulement
5	60 MH 25	Ecrou frein
7	DLF 22x16	Douille Nadella
8	3000-49	Couvercle
9	4623	Pignon moteur 26 dents
10	3807	Entretoise
11	4624	Pignon 49 dents
12	10103	Bouchon de remplissage
13	4650	Flasque
14	6007	Roulement
15	13164	Vis STHC 8 x 16
16	4626	Arbre de roue creuse
17	3655-50	Vis sans fin
18	60 MCR 45	Ecrou frein
19	4631-50	Roue creuse
20	4629	Flasque
21	3047	Bague étanche 35/47 x 7

Réducteur de secours



Repères	Numéros	Désignation
1	2815-130 S	Carter
2	13230	Clavette 8 x 7 x 35
3	2815-18 F	Flasque
4	6305	Roulement
5	60 MH 25	Ecrou frein
7	DLF 22x16	Douille Nadella
8	3000-49	Couvercle
9	4621	Pignon moteur 26 dents
10	3807	Entretoise
11	4622	Pignon 49 dents
12	10103	Bouchon de remplissage
13	4630	Flasque
14	6007	Roulement
15	13164	Vis STHC 8 x 16
16	4628	Arbre de roue creuse
17	4618	Vis sans fin
18	60 MCR 45	Ecrou frein
19	4631-10	Roue creuse
20	4629	Flasque
21	3047	Bague étanche 35/47 x 7

Frein (type 04)



Repères	Numéros	Désignation
1	04.210	Garniture
2	13223	Clavette 5 x 5 x 19
3	13012	Ecrou borgne M6
4	3384	Tirant
5	3635	Capot
6	04.11	Bobine 24 V
7	13043	Circlips E 15
8	3043	Bague étanche 22 x 40 x 8
9	3584	Flasque
10	3289	Presse étoupe n° 9

C – Carnet de maintenance

 **HUCHEZ**
La qualité d'un fabricant français

Carnet de maintenance

Matériel:

Désignation:

N° de série:

Type:

Force:

Date de mise en service:

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT DOIT ÉTABLIR ET MAINTENIR À JOUR CE CARNET DE MAINTENANCE (Arrêté du 2 mars 2004 - Article 2).**www.huchez.fr**

Le carnet de maintenance des treuils de levage HUCHEZ
peut être téléchargé sur notre site www.huchez.fr
à la rubrique « Service après-vente ».

Date	Intervenant		Nature de l'opération	Référence des éléments remplacés	Périodicité si besoin	Signature

Huchez© 2012